

Parcours Ressources Humaines (Modules 1 à 6)

Contexte

Dans un contexte de transformation constante en terme de gestion des ressources humaines, l'ANFH souhaite proposer un parcours de formation adapté prenant en compte les évolutions des métiers des ressources humaines. Les missions de l'agent administratif au service des ressources humaines sont multiples et en constante évolution.

Objectifs

**.- Maîtriser les particularités juridiques des différents types de congés maladie

- Comprendre les impacts de la réforme
- Maîtriser les règles relatives à l'avancement du fonctionnaire hospitalier
- Maîtriser les règles relatives aux contractuels à l'hôpital
- Comprendre les enjeux et les conséquences des dernières réformes
- Acquérir les connaissances juridiques et comptables nécessaires à l'élaboration et au suivi budgétaire de la paie **

Renseignements complémentaires

Contacts : Florence Bocquel (f.bocquel@anhf.fr) - Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anhf.fr)

Public

Tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier

Exercice

2024

Code de formation

ADM09

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 18 janvier au 19 janvier 2024

Module 1

ANFH Ramonville St-Agne

GROUPE 2

Du 28 février au 29 février 2024

Module 3

ANFH Ramonville St-Agne

GROUPE 3

Du 5 mars au 6 mars 2024

Module 3

ANFH Montpellier

GROUPE 4

Le 21 mars 2024

Module 2

ANFH Montpellier

GROUPE 5

Le 30 avril 2024

Module 2

ANFH Ramonville St-Agne

GROUPE 6

Du 2 mai au 3 mai 2024

Module 6

ANFH Montpellier

GROUPE 7

Du 28 mai au 29 mai 2024

Module 1

ANFH Montpellier

GROUPE 8

Du 11 juin au 12 juin 2024

Module 4

ANFH Ramonville St-Agne

GROUPE 9

Du 25 juin au 26 juin 2024

Module 4

ANFH Montpellier

Modules

- **Dispositif RH - M1 Les aspects réglementaires de l'absentéisme**
Durée : 14 heures
- **Dispositif RH - M2 Principes de la Loi de Transformation de la Fonction Publique**
Durée : 7 heures
- **Dispositif RH - M3 Gestion des carrières**
Durée : 14 heures
- **Dispositif RH - M4 Recrutement, mobilité et transition professionnelle**
Durée : 14 heures

- **Dispositif RH - M5 Fin de carrières, retraites**
Durée : 14 heures
- **Dispositif RH - M6 Paie et rémunération**
Durée : 14 heures